

Compte-rendu Réunion du Conseil Municipal de Lisle – 24350 – Mairie de Lisle – Le 14 Mars 2024 à 18h

<u>Présents</u>: Joël CONSTANT – Catherine CASAMAYOU – Patricia DAVILA – Maxime GUINOT – Bruno LIMERAT – Bruno MAUGEY – Valérie MONTAGUT – Laurence OREILLER – Jérôme PUYPELAT – Michel SEJOURNE – Fabrice THIEFFIN - HESELTON Suzanne – CUPRYS Cathy

Absents et pouvoirs : Mme PENINE Nicole / Pouvoir donné à Mme CASAMAYOU Cathy

Mme MEZURAT Anne / Pouvoir donné à Mr SEJOURNE Michel

Secrétaire de séance : Mme HESELTON Suzanne

Rajouts: Durée d'amortissement pour l'éradication des globes énergivores

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 25 janvier 2024 :

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2/ Compte-rendu des différentes réunions et commissions :

-Inauguration des composteurs collectifs ; -Commission finances : Comptes administratifs commune et assainissement ; - Syndicat Eau Cœur du Périgord ; - Commission voirie ; -Réunions adjoints et conseillers délégués ; - RV pour habitat indigne ; - Inspection communauté de brigades à Ribérac ; - Conseil école maternelle ; - Réunion dans le cadre de la charte des ainés (CCPR) ; - Commission Finances : budgets ; - Conseil communautaire à Champagne-et-fontaines ;

<u>3/Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2023 : commune et assainissement :</u>

Le Conseil adopte à l'unanimité ces comptes administratifs : commune et assainissement ainsi que les comptes de gestion de la trésorerie.

4/Affectation des résultats :

Il est proposé d'affecter 134 630,04€ de déficit d'investissement au compte 001 investissement dépenses. L'excédent de fonctionnement de 310 950,17€ est affecté pour 170 194,74€ au compte 002 Fonctionnement recettes et pour 140 755,43€ au compte 1068 pour le besoin de financement de la section investissement recettes. Ces affectations concernent le budget commune.

Quant au budget assainissement il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement de 87 757,13€ au compte 002 fonctionnement recettes et l'excédent de l'investissement de 50 900,04€ au compte 001 investissement recettes.

Le Conseil valide ces différentes affectations.

5/ Vote du taux de fiscalité :

En l'absence de tout document relatif à ce vote, celui-ci est repoussé au prochain Conseil Municipal.

Rajout:

Le Conseil décide d'une durée de cinq ans pour l'amortissement concernant l'éradication des globes énergivores.

Divers:

- Groupement d'achats pour les contrôles des établissements recevant du public
- Entretien pompes à chaleur
- Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- SACEM
- Patientèle cabinet dentaire

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 20h30

Le Maire,

Joël CONSTANT